

Image not found or type unknown



droit à l'image et respect de la vie privée

Par **coco15O965**, le **01/06/2010** à **07:59**

Je suis en procédure judiciaire avec mon ex patron . Hier lors de ma visite chez mon avocat , ce dernier me remet trois photos de moi , dont une nue dont mon patron s'est servi pour me dénigrer !!! Ces photos de moi ont été prises à usage personnel et privée !!!! Et les voila sur internet , imprimés avec le pseudo de mon ex compagnon !!! Imaginez mon état si des membres de ma famille ou nouvel employeur tombe dessus !! J'ai été de ce pas porter plainte !! que va t'il se passer